



Union Fédérale des Consommateurs QUE CHOISIR de Nouvelle-Calédonie
8 rue LACAVE-LAPLAGNE - TRIANON
BP 2357 98846 NOUMÉA CEDEX
Tel/Fax : (687) 28.51.20

Courriel : contact@nouvellecaledonie.ufcquechoisir.fr
Site : <http://www.ufcnouvellecaledonie.nc>

Communiqué de presse

Un CESE sans représentation des consommateurs ?

En 2016, l'UFC NC a été désignée par l'Assemblée de la province sud au sein du conseil économique, social et environnemental. Ce conseil est consulté sur divers projets de texte à caractère économique, social ou environnemental et a un rôle de représentation de la société civile.

Dans la mandature qui se termine, nous avons cherché, notamment au sein de la commission du développement économique, de la fiscalité et du budget dont nous étions membre, à faire prendre conscience que l'économie devait se développer dans une société de consommation plus juste et plus responsable. Sur de nombreux points, notre position a été arrêtée après discussion en conseil d'administration. Nous pensons que l'UFC NC remplissait ainsi son rôle de représentation des « organisations professionnelles, les syndicats et les associations qui concourent à la vie économique, sociale ou culturelle ou à la protection de l'environnement de la Nouvelle-Calédonie ».

En vue du prochain renouvellement du CESE, nous avons envoyé une lettre de candidature à l'attention de Mme la présidente de la province sud en décembre dernier.

Nous avons été informés par un média, lors du dépôt du projet de délibération à l'assemblée, que notre candidature n'avait pas été retenue.

Dans un communiqué, la province sud indique avoir « fait le choix de maintenir les grands équilibres nécessaires à la vie du CESE et d'en faire évoluer la composition pour mieux coller aux réalités et aux centres d'intérêts de la population ».

En cette période de difficultés économiques et sociales, où de nombreuses personnes soulignent la cherté de la vie et l'augmentation des prix des produits alimentaires, nous regrettons que la province sud n'ait pas considéré que la défense des consommateurs contribue à l'équilibre de la société calédonienne.

Nous tenons enfin à signaler que nous sommes désagréablement surpris que, dans ce communiqué, la province semble justifier le choix de ne pas nous avoir retenus par une supposée proximité avec un parti politique, alors que nous veillons à notre indépendance envers « tout pouvoir politique, syndical, économique ou confessionnel, et, plus généralement, de tout intérêt ou groupement autre que celui des consommateurs » (article 3 de nos statuts).

Pour le Conseil d'Administration
la présidente, Luce Lorenzin
CONTACT PRESSE : 28 51 20 / 76 09 45
Nouméa, le 23 mars 2021